

Techniques de maquillage semi-permanent

RS6459 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	336t
Formacode(s)	42052
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	21/12/2023
Date d'échéance	21/12/2026

Certificateur(s)

L'ATELIER BY SO · SIRET : 91279645500018**ESTHETIQUE PROJECT · SIRET : 94837655300012**<https://browsstreet.fr>**ZH GROUPE · SIRET : 10848407200013**

Partenaires habilités

14 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 14 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
AESTHETIC EXPERT GROUP	88772150400025	Former et organiser l'évaluation
BROWSWITHKAM	91147292600037	Former et organiser l'évaluation
BWK MANAGEMENT	99212490900019	Former et organiser l'évaluation
DORRA HANAFI	89162972700019	Former et organiser l'évaluation
ELLETRIO	50130361400041	Former et organiser l'évaluation
EURL ATELIER DU REGARD	89010183500035	Former et organiser l'évaluation
EYES PERFECT PARIS	90012810900023	Former et organiser l'évaluation
IRMA S.	89756305200017	Former et organiser l'évaluation
KATIA RAPOPORT	80224241200046	Former et organiser l'évaluation
LK MANAGEMENT	93975891800014	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 14 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs6459-techniques-de-maquillage-semi-permanent/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification vise les professionnels du secteur de l'esthétique et de la beauté (indépendants ou salariés) souhaitant

mettre en œuvre leur compétences en maquillage semi-permanent au sein d'instituts de beauté, de centres esthétiques, de spa, de salons de coiffure,... Les titulaires de la certification seront en capacité de réaliser le maquillage semi-permanent des sourcils, des yeux et des lèvres et de créer des taches de rousseur.

Le maquillage semi-permanent est une technique de dermopigmentation. C'est-à-dire qu'il est réalisé par

l'introduction de pigments d'origine minérale ou organique sous la peau à l'aide d'une aiguille spéciale. Il peut s'appliquer sur :

Les sourcils pour en redessiner le contour ou les remplir. Ces techniques s'appellent le microblading et le microshading.

Les yeux pour tracer un trait d'eye-liner ou délimiter un meilleur contour des yeux.

Les lèvres pour en redessiner le contour ou renforcer la pigmentation

Les joues pour créer des taches de rousseur

L'application d'un maquillage semi-permanent demande une grande expertise, et ne peut être réalisée que par des professionnel(le)s maîtrisant les techniques de dermopigmentation. Ces professionnel(le)s analysent le besoin de leur clientèle, proposent et réalisent les prestations sélectionnées et s'assurent de délivrer les informations nécessaires aux soins à apporter après la séance.

Les candidats en situation de handicap peuvent disposer d'aménagements spéciaux pour suivre le parcours de formation dans les meilleures conditions. Ils disposeront également d'un aménagement adapté à leur handicap pour le passage des épreuves

COMPÉTENCES ATTESTÉES

C1 - Identifier les besoins de la cliente

C2 – Réaliser une évaluation personnalisée de la peau de la cliente, personnaliser son offre commerciale et remettre les documents légaux

C3 – Préparer son poste de travail, en tenant compte d'une éventuelle situation de handicap (la sienne ou celle de la cliente) et respecter les règles d'hygiène

C4 - Préparer la zone à traiter (sourcils, eye-liner, lèvres, tâche de rousseur, ...)

C5 – Sélectionner les pigments adaptés au phototype de la cliente en appliquant les règles de colorimétrie

C6 – Sélectionner le dermographe, la taille des aiguilles, et la vitesse d'effraction en fonction de la zone à traiter et de l'effet attendu et adapter son mouvement et sa pression sur la zone

C7 - Réaliser une correction ou un embellissement des sourcils

C8 – Réaliser un embellissement des yeux en dessinant un eye-liner

C9 - Réaliser une correction ou un embellissement des lèvres

C10 – Créer des taches de rousseur

C11 – Procéder aux soins post prestation et communiquer les bonnes pratiques

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Pour exercer, le titulaire de la certification doit avoir suivi une formation de 21h en hygiène et salubrité

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Avoir une expérience professionnelle dans le secteur de l'esthétique et de la beauté (indépendants ou salariés)

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Avoir suivi la formation hygiène et salubrité

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

3 professionnels du secteur de l'esthétique, experts en maquillage semi-permanent, externes à l'organisme certificateur.

Base légale

Date de décision

21/12/2023

Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	21/12/2026
Date de dernière délivrance possible	21/06/2027

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

(

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6459/>

Où se former

Formations référencées	19
Organismes	11
Régions couvertes	5
Prix indicatif	1 400 € – 3 500 €
Durée	14 – 35 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	1 679
Parcours menés à terme	1 652
Taux d'achèvement	98 %
Période	02/2024 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1 472
Montant total engagé	2 993 738 €
Coût moyen par dossier	2 034 €
Durée moyenne	23 h
Période	01/2024 – 09/2026
France compétences	93 %
Reste à charge titulaire	5 %
Entreprise	1 %
France Travail	0 %
Régions	0 %
OPCO	0 %

